



**VOTRE PARTENAIRE
POUR UNE MAIN D'OEUVRE
QUALIFIÉE ET RECONNUE**

RECONNAISSANCE DES HEURES TRAVAILLÉES CHEZ UN EMPLOYEUR HORS DÉCRET

Voici les informations à nous fournir pour que nous puissions reconnaître des heures travaillées dans une entreprise non-assujettie (hors décret) au Comité paritaire de l'industrie des services automobiles des régions Saguenay–Lac-Saint-Jean Chibougamau et Chapais

- Une lettre avec en-tête (logo) de l'entreprise de votre ancien employeur
- Une description complète des tâches que vous deviez effectuer pour cet employeur (seulement mécanicien ou mécanique n'est pas accepté)
- Le nombre d'heures travaillées
- La période d'heures travaillées
- La période d'emploi (dates)
- Une signature de la lettre par une personne autorisée de l'entreprise (Président, contrôleur, directeur général)
- Une attestation d'emploi
 - Document émis par un employeur à la demande du salarié permettant d'établir officiellement vis-à-vis d'un tiers que le salarié est bien employé par l'employeur actuel ou par le passé.
Exemple de document : revenus d'emploi (feuillet T4 et relevé 1), relevé de paie, chèque de paie, cessation d'emploi, etc.

LOGO DE L'ENTREPRISE

Ville, le 21 septembre 2023

**CPA DE LA RÉGION DU
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**
3219, BOUL. St-François
Jonquière (Québec) G7T 1A1

Objet : Reconnaissance des heures travaillées

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à la demande de notre ancien employé, M. xxxx xxxx, vous trouverez, joint, les informations demandées pour la reconnaissance des heures travaillées alors que celui-ci était à notre emploi.

Poste occupé :

Liste des tâches effectuées par l'employé :

Les dates de la période d'emploi :

Le nombre d'heures travaillées à ce poste pendant la période d'emploi :

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Signature d'une personne en autorité
Titre (Président, directeur général ou
contrôleur)